

Dieu et César
(29^e dimanche année A)
Dimanche 19 octobre 2014
Père Patrick Faure

Frères et sœurs,

Ce matin des pharisiens et des hérodiens veulent prendre Jésus au piège. Les pharisiens représentent en partie les autorités religieuses d'Israël, tandis que les hérodiens représentent le pouvoir politique. Faut-il oui ou non payer l'impôt à César ? Si Jésus dit oui alors il est un collaborateur qui pactise avec la puissance romaine occupante. S'il dit non c'est un révolté rebelle à cette occupation. Dans les deux cas, il est mis dans une situation délicate. Et c'est justement le but recherché.

Or que se passe-t-il ? Jésus échappe au piège. Il prend de la hauteur et, en quelque sorte, il remet à leur juste place les pharisiens et les hérodiens, donc les autorités religieuses et les autorités politiques ligüées contre lui. Vous avez entendu l'évangile : à partir d'une pièce de monnaie frappée à l'effigie de César il leur dit : « rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». Opposer comme le fait le Christ ce qui est à César et ce qui est à Dieu montre clairement que César n'est pas Dieu.

En parlant comme il le fait, le Christ détache le pouvoir impérial de la sphère divine dans laquelle ce pouvoir a toujours tendance à vouloir s'installer : la pièce de monnaie sortie par les pharisiens est à l'effigie du divin César Tibère, fils d'Auguste, et Grand Prêtre. Eh bien « non » dit Jésus. César n'est pas Dieu et il n'est pas divin. Voilà qui désabsolutise le pouvoir politique, et le ramène au rang d'une activité humaine comme les autres que le Royaume de Dieu doit imprégner pour la convertir.

Aujourd'hui nous sommes quasiment dans une idolâtrie de l'Etat dont nous attendons tout : le travail, la croissance, la prospérité, la sécurité, les voies de communication... que sais-je encore ? Et l'on se plaint que l'état n'est jamais assez fort. Mais l'Evangile nous dit que l'état n'est pas tout-puissant. L'Evangile nous dit que l'état n'est pas Dieu. Et en demandant à l'état, à l'autorité politique, de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, le Christ demande que cette autorité reconnaisse les droits de Dieu dans l'homme, c'est-à-dire reconnaisse non seulement la liberté religieuse mais aussi ce qui appartient à Dieu parce que Dieu l'a fait dans l'histoire des hommes et des peuples, et en particulier, dans le cas du Christ, dans l'histoire sainte d'Israël.

Ce qui veut dire que les peuples ont leur histoire et les nations leurs racines. Un état laïc soucieux d'être juste et d'assurer sa pérennité ne peut ignorer les fondements historiques hérités du passé. Cela est vrai pour Israël. C'est vrai pour les nations chrétiennes où Dieu, par l'Evangile, a fait œuvre de civilisation. C'est vrai pour la France où, par les grandes figures de saints et de saintes, Dieu a forgé un patrimoine qui enrichit notre identité. Saint Louis dont nous fêtons cette année le 800^e anniversaire de la naissance, a été le grand roi de la justice, de la présomption d'innocence, du droit des femmes en matière d'héritage, et surtout des hôpitaux Dieu à l'origine de nos hôpitaux. Voilà ce qui appartient à Dieu et dont l'état devenu aujourd'hui areligieux ne peut pas s'arroger l'origine.

Nous savons bien que l'histoire de la France est inséparable du catholicisme romain. Un état laïc, juste respectueux, ne peut pas se contenter de traiter toutes les religions de la même

manière sous prétexte de n'en favoriser aucune. La pluralité religieuse *de fait* que les pouvoirs publics doivent aujourd'hui intégrer dans la paix civile ne saurait effacer l'histoire dont la France est le fruit. Or cette histoire est chrétienne. Elle est ancrée dans nos paysages urbains et ruraux par l'architecture des églises et des abbayes. Elle est gravée sur les murs et les vitraux des cathédrales et de nombreux châteaux. Elle est inscrite dans la vie de héros innombrables. Une laïcité soucieuse de son avenir et de vision constructive ne peut l'ignorer, même si elle peut aussi rappeler, à juste titre, la contribution du judaïsme à la culture française, ou encore le taux de pratique élevé dans plusieurs milieux musulmans.

Rendre à César ce qui est à César c'est reconnaître à la puissance publique la responsabilité de faire coexister les différents courants de traditions et de pensées dans le respect réciproque et la recherche du bien commun. Rendre à Dieu ce qui est à Dieu c'est reconnaître à l'Eglise ou à la synagogue ou à la mosquée l'autonomie responsable de former leurs cadres et leurs fidèles, et d'exercer leur culte liturgique de façon digne et sereine.

Mais quand on a dit tout cela, quel que soit l'équilibre de traitement à observer entre les différentes confessions ou traditions qui se multiplient dans notre société, il reste que la tradition de la France, et de l'Europe en général, est une tradition chrétienne profondément enracinée dans les esprits, même inconsciemment, qu'il s'agisse du respect de la personne humaine et de la famille, de la compassion pour les malheureux et les plus faibles, de l'égale dignité de l'homme et de la femme dans la diversité des cultures, du refus de céder à la fatalité et au défaitisme en face des crises et des convulsions qui agitent nos continents etc. Or cet héritage chrétien parle à tous les êtres humains épris de liberté authentique, c'est-à-dire de liberté responsable capable de maîtriser la violence et de construire le monde.

Rendre à César ce qui est à César c'est rappeler aux césars qui nous régissent qu'eux-mêmes peuvent être les jouets d'esprits ou d'idéologies qui les éloignent du bien commun dont ils sont responsables. Et rendre à Dieu ce qui est à Dieu c'est montrer que dans les débats et les combats d'idées sur des questions dites sociétales notre liberté spirituelle est indestructible quand il y va de la vérité sur l'homme, la femme, l'enfant, sur notre avenir et sur notre espérance.

Rendons à César ce qui est à César. Payons nos impôts, nos taxes et nos amendes quand elles sont justes ! Mais rendons à Dieu ce qui est à Dieu en témoignant publiquement de notre foi dans notre pays, en soutenant la vie de l'Eglise, et en vivant en paix avec les hommes et les femmes de bonne volonté. C'est ainsi que l'Evangile n'aura pas été transmis en vain à nos pères. Soyons certains que Dieu nous écoute et qu'il exaucera notre prière. Amen.

Père Patrick Faure